

Conseillers municipaux en exercice : 29

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Membres présents à la séance : 23

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : Pascal PELINSKI, Elisabeth SERIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jean-Yves SAUSEY, David CARABIN, Catherine CHOTEAU-LESNES

Procurations : Pascal PELINSKI à Daniel THOMASSIN,
Marie-Claire D'AGOSTINO à Claire FLORENTIN-POIZOT,
David CARABIN à Bertrand KLING,
Elisabeth SERIN à Jean-Pierre ROUILLON,
Jean-Yves SAUSEY à Catherine MARCHAL-TARNUS,
Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOULY

Date convocation : 17 juin 2016

N° 2016-036

Objet : Convention de mutualisation des moyens informatiques - CUGN - avenant 1

Rubrique : 1.4

Rapporteur : Philippe ROLIN

Une convention de mutualisation de moyens informatiques entre la ville de Malzéville et la Direction des Services Informatiques du Grand Nancy a été conclue le 12 décembre 2011 pour une durée de 5 ans.

Dans le cadre d'une refonte globale de ses conventions de mutualisation informatiques, le Grand Nancy propose de prolonger la convention initiale, par voie d'avenant n°1, jusqu'au 31 décembre 2016 avec reconduction tacite d'une durée de trois mois, renouvelable une fois (soit jusqu'au 30 juin 2017).

Au terme de ce renouvellement, le Grand Nancy nous proposera une nouvelle convention.

Après avis favorable de la commission finances en date du 15 juin 2016, il est demandé aux membres du conseil municipal.

- D'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de mutualisation de moyens informatiques entre la Ville de Malzéville et la D.S.I.T. du Grand Nancy.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ

Le Maire,
Bertrand KLING

